

Il était une fois ... le SROS

Définition

Généralités

Elaboration

Contenu

Définition

- SROS = Schéma Régional d 'Organisation Sanitaire
- Créé / la *Loi n°91-748 du 31/07/1991* portant sur la réforme hospitalière.
- Unique outil de planification des soins depuis l '*Ordonnance n°2003-850 du 04/09/2003*

But

- Rationaliser l'offre hospitalière :
 - plateaux techniques sophistiqués
 - formes alternatives de soins (HAD, ...)
- Optimiser les moyens (rendre les établissements complémentaires)
- Améliorer la qualité des soins

But

- Le SROS a pour objet de prévoir et susciter les évolutions sanitaires nécessaires à l'offre de soins (préventif, curatif, palliatif)

Généralités

- Le SROS se décline en **plusieurs activités de soins** (fixées par arrêté ministériel)
- Sa mise en place incombe à l'Agence Régionale de l'Hospitalisation
- Il dure **5 ans**
- Actuellement : SROS III (2006-2011) - En cours de révision (Cancer, Addictologie)

SROS III - Objectifs

- Assurer une organisation sanitaire territoriale permettant :
 - le maintien ou le développement d'activités de proximité
 - la mise en place d'une organisation graduée des plateaux techniques
- Veiller à ce que cette organisation réponde aux objectifs de santé publique (PRSP)

Elaboration

- Arrêté sur la base de :
 - l'évaluation des **besoins de santé de la population** et de leur évolution (données démographiques et épidémiologiques)
 - l'analyse de l'offre de soins déjà existante
 - les textes législatifs concernant l'activité de soins

Elaboration

- Elaboré par un **groupe de travail régional** composé de :
 - Représentants DDASS - DRASS
 - Représentants des caisses d'assurance maladie
 - Professionnels de santé (secteur public/privé)
 - Administratifs (directeurs établissements ...)
 - Représentants d'agences compétantes (ex ASN)
- Un groupe de travail par activité de soins

Elaboration

- Pendant la rédaction : 2 réunions du comité d'orientation (ARH + pilotes)
- Une fois rédigé, avis de pls commissions :
 - CRCISM : Com. Reg. Consult. en Santé Mentale
 - CORUDES : Com. Reg. Des Usagers des Etab. de Santé
 - **COMEX** : Com. Exécutive
 - Conférences Sanitaires
 - **CROS** : Com. Reg. de l'Organisation Sanitaire

SROS III - Contenu

- Le texte, comprenant plusieurs parties :
 - le contexte (descriptif de l'offre de soins)
 - les perspectives pour l'organisation des soins (poursuite ou renforcement de ce qui existe, adaptation aux textes législatifs ...)
 - l'organisation spatiale, fixant les conditions d'autorisations
 - l'évaluation : fixe des indicateurs de suivi de réalisation du schéma
 - les textes de référence

SROS III - Contenu

- L'annexe (**opposable**) :
 - Déclinée en territoire de santé.
 - Précise les **objectifs quantifiés de l'offre de soins** par territoire de santé, par activité de soins.
 - Précise les créations, suppressions d'activités de soins, les transformations, regroupements et coopérations d'établissements nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Exemple : Cancérologie

- Nouveaux textes en 2007 fixant des seuils d'activité minimale pour l'autorisation de traitement des cancers (chir, RT, chimio)
- 3 Groupes de travail :
 - Piloté / MISP 37 et DRASS
 - Médecin CPAM 37
 - Praticiens public/privé
 - Administratifs d'établissements
 - Autres (ASN, radiophysiciens)

Exemple : Cancérologie

- Données épidémiologiques (activité) :
 - INCa, OncoCentre (Chir)
 - Enquête ASN (RT)
- Offre de soin disponible :
 - Enquête auprès des établissements (plateau technique, nombre de praticiens ...)

Exemple : Cancérologie

- Critères d' autorisation :
 - Activité (seuil minimal)
 - Autres critères (RCP, critères INCa, ...)
- Objectifs quantifiés de l' offre de soins :
 - Maintenir une offre de proximité pour les tumeurs les plus fréquentes
 - Etablissements de recours (radioT, chir tumeurs plus rares)
 - Pôle régional (cancéro pédiatrique, thérapies innovantes, neurochir)